

Paris, le 22 avril 2010

PSA Peugeot Citroën : mise à disposition du Document de Référence 2009

PSA Peugeot Citroën annonce la publication de son document de référence 2009. Il a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Le document de référence 2009 peut être consulté sur le site Internet du Groupe (www.psa-peugeot-citroen.com), rubrique « Analyste/Investisseur ». Ce document est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le document de référence 2009 inclut :

- le rapport financier annuel 2009 ;
- le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur le contrôle interne;
- le communiqué relatif aux honoraires des Commissaires aux Comptes.

Les actionnaires de PSA Peugeot Citroën peuvent recevoir sur demande une copie de ce document par courrier électronique à l'adresse communication.financiere@mspa.com ou en adressant une demande à PSA Peugeot Citroën, Communication Financière, 75, avenue de la Grande-Armée 75116 Paris.